



fronquêtes

ENQUÊTES SUR L'ÉDUCATION EN MILIEU MINORITAIRE FRANCOPHONE

L'animation culturelle – un portrait national, constats et pistes d'actions

par Judith Charest

CONTEXTE

La Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) publiait en 2009 une enquête sur l'appropriation culturelle des jeunes à l'école secondaire francophone en milieu minoritaire.¹ Cette recherche démontrait que l'animation culturelle pouvait avoir un impact important sur la construction identitaire des élèves et proposait de faire l'inventaire des pratiques et des modèles de mise en œuvre, d'établir les limites et les défis, afin de dégager des pistes d'action communes.

PREMIER SURVOL

Peu de recherches existent sur l'animation culturelle et son impact sur l'appropriation culturelle chez l'élève.

Comment évaluer l'impact de l'animation culturelle sur les élèves et sur la communauté? Comment définir l'intervention? Comment mesurer son impact? À quels critères faire répondre l'intervention? Comment l'animation culturelle s'apparente-t-elle à la construction identitaire?

L'article dégage les tendances pancanadiennes et propose quelques pistes d'intervention qui pourraient faire l'objet d'un projet d'envergure nationale.

DÉMARCHE

Un survol des sites web a permis de constater que l'énoncé de mission, de vision et de valeurs des conseils scolaires en contexte minoritaire priorise la langue, la culture et l'identité, et souvent l'élément communautaire. Les conseils scolaires stipulent que leur rôle dépasse l'enseignement de matières scolaires et se double d'un mandat de développement, d'épanouissement et de collaboration avec la communauté.

Par la suite, une dizaine de personnes liées à l'animation culturelle partout au pays ont répondu à diverses questions concernant la définition de l'animation culturelle dans leur conseil, la distinction qu'on y fait avec la construction identitaire ou la liaison communautaire, le profil les compétences et les domaines d'expertise des animateurs et animatrices, les formations offertes, les compétences à développer et les outils de planification et d'évaluation disponibles.

GÉNÉRALITÉS

L'animation culturelle existe dans la plupart des écoles et des conseils scolaires, mais la définition des services offerts varie largement d'un endroit à l'autre. Ici, des membres du personnel intègrent la programmation culturelle et artistique à leurs tâches régulières. Ailleurs, des personnes désignées assurent cette programmation qui regroupe des activités artistiques, culturelles, sportives ou sociales. Bien que plusieurs conseils scolaires fournissent un inventaire d'activités et des données statistiques, très peu d'outils de planification, d'évaluation ou de reddition de comptes sont disponibles.

On reconnaît que l'animation culturelle a un impact sur la vie scolaire et communautaire. On s'entend sur l'importance d'intervenir au niveau de l'animation culturelle, du développement communautaire, des partenariats et du leadership jeunesse pour accroître le sentiment d'appartenance à la communauté francophone et assurer sa pérennité. Mais, aucun outil n'existe pour évaluer l'impact et la pertinence de telles ou telles interventions.

Les travaux de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) ont permis à la communauté scolaire canadienne de se donner un langage commun. Ce vocabulaire commun ne semble cependant pas avoir changé la façon de faire.

QUI SONT LES INTERVENANTS OU INTERVENANTES?

- Animatrice ou animateur culturel : non enseignant, à temps plein ou à temps partiel
- Agent ou agente de liaison ou de développement communautaire : non enseignant, à temps plein ou à temps partiel
- Agent ou agente en construction identitaire : généralement non enseignant, à temps plein ou à temps partiel
- Agent ou agente de développement culturel et communautaire : non enseignant, à temps plein ou à temps partiel
- Responsable de l'animation culturelle, ou agent ou agente en construction identitaire au niveau d'un conseil scolaire : généralement non enseignant et à temps plein

¹ BOUDREAU, Ronald, Christine DALLAIRE et Kenneth DEVEAU. *L'appropriation culturelle des jeunes à l'école secondaire de langue française — Synthèse de l'enquête*, Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE), Ottawa, 2009 (http://www.ctf-fce.ca/Documents/ADOS_Publication_3_Complet_WEB.pdf).

Au sein des écoles élémentaires, ces personnes appuient le personnel enseignant, organisent et diffusent des spectacles, des activités sportives, récréatives, culturelles ou artistiques. Au secondaire, les intervenantes et intervenants interviennent moins en salle de classe, mais coordonnent et appuient le conseil des élèves dans l'organisation des activités.

Souvent la tâche, les activités et le succès dépendent de la personne en poste. Un encadrement commun et une formation en cours d'emploi ont été jugés utiles par plusieurs intervenants.

Certains des objectifs visés sont similaires : accroître l'espace francophone, responsabiliser davantage les élèves, conscientiser les parents, accroître la visibilité de l'école, consolider des partenariats et développer un rapport positif à la langue.

LE BESOIN D'ENCADREMENT

Certaines conditions sont essentielles pour assurer des résultats significatifs en animation culturelle :

1. comprendre le mandat et le rôle des intervenants en animation culturelle, en construction identitaire, en liaison et développement communautaire;
2. évaluer le processus de responsabilisation et l'expérience acquise par l'élève et non seulement la qualité de l'activité;
3. garantir l'atteinte des objectifs par un accompagnement et des suivis de la direction;
4. augmenter la crédibilité de l'intervenante ou de l'intervenant auprès de l'ensemble du personnel, par la sensibilisation et l'appui de la direction;
5. fixer des cibles claires et se doter d'outils de planification et de mesure pertinents, où l'évaluation quantitative et qualitative n'est pas arbitraire;
6. aider les intervenantes et intervenants par un encadrement fondé sur l'expérimentation et la formation.

PROGRAMME DE FORMATION

Il n'est pas facile de former des responsables de l'animation culturelle en milieu minoritaire.

Certaines formations en cours d'emploi offertes par des conseils scolaires portent sur des aspects techniques et pratiques comme l'utilisation d'un logiciel d'animation ou de musique pour la radio étudiante. L'ACELF offre des stages d'été, mais ceux-ci ne répondent pas nécessairement aux besoins de l'animation culturelle.

En Ontario, la Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française du ministère de l'Éducation offre une formation de deux jours aux animatrices et animateurs culturels de la province.

PISTES À EXPLORER

L'intervention en animation culturelle doit être centrée sur le développement du leadership et la responsabilisation de l'élève, l'élaboration et la mise en place de partenariats et de projets communautaires.

On doit développer des outils de planification qui répondent aux critères du conseil et du ministère et d'un cadre de référence apte à augmenter les compétences des agentes et agents en construction identitaire, en liaison communautaire et en développement culturel et communautaire dans les domaines suivants :

- développement du leadership et de la responsabilisation de l'élève
- appropriation des réalités du milieu minoritaire
- gestion de projets
- évaluation
- développement de partenariats gagnant-gagnant

CONCLUSION

L'animation culturelle veut rendre les milieux scolaires dynamiques et augmenter l'espace francophone dans les communautés, particulièrement chez notre jeunesse. L'école de langue française joue un rôle essentiel dans le développement et l'épanouissement des communautés francophones, mais le français reste pour les élèves une langue d'apprentissage scolaire et non de socialisation.

Depuis vingt ans, on a réussi à arrimer pédagogie et animation culturelle : cette dernière est maintenant perçue comme une activité pédagogique. Mais comment l'activité pédagogique peut-elle servir à l'animation culturelle? Comment les curriculums peuvent-ils faire du français une langue socialisante?

C'est à l'école que les jeunes se font des amis, rient, pleurent, relèvent des défis et apprennent à vivre des échecs. C'est là qu'ils reconnaissent qui ils sont et prennent les décisions qui formeront leur avenir.

Comment garantir que chaque élève de nos écoles de langue française bénéficiera de l'animation culturelle?

Animatrice et leader inspirante, Judith a assumé le poste de direction générale de la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO), organisme où elle œuvre pendant plus de 15 ans. De 2003 à 2007, elle partage la direction du Projet : Pédagogie culturelle du Ministère de l'éducation de l'Ontario. De 2007 à 2011, elle occupe le poste de directrice du volet culturel et communautaire du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique. En septembre 2012, elle devient directrice adjointe aux communications et responsable des liaisons communautaires au sein du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF). En tant que formatrice et animatrice, elle accompagne des groupes et des individus dans le domaine du leadership, de l'inclusion et de l'amélioration des systèmes. Son sens de l'innovation et de la recherche ainsi que son engagement envers la communauté francophone en contexte minoritaire lui permettent de se distinguer et de demeurer chef de file en leadership pédagogique, culturel et communautaire.

pour lire l'enquête complète : www.ctf-fce.ca/frenquetes

